

Claude Guéant met à nouveau en cause la délinquance de l'Est

Le ministre de l'Intérieur tient particulièrement les ressortissants roumains pour responsables de l'augmentation du nombre des cambriolages

Le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, a mis en cause hier, les ressortissants de pays d'Europe de l'Est qu'il tient pour responsables de la recrudescence des cambriolages en France depuis 2009.

L'ancien préfet était venu à Strasbourg féliciter les gendarmes après le démantèlement en Alsace et en Lorraine d'un réseau de cambrioleurs croates auxquels une centaine de faits ont pu être imputés en France, en Allemagne et en Suisse.

Le ministre s'est ému de l'augmentation du nombre des cambriolages en France depuis 2009, survenant après une baisse de 30 % de ce type de délits entre 2002 et 2008.

« Cette recrudescence des cambriolages est toujours imputée par les enquêteurs ou même par les maires, par la population, sans que nous ayons des éléments statistiques bien nets, à des ressortissants de pays de l'Est.

qu'ils soient membres de l'UE ou non membres de l'UE », a-t-il dit.

« Je compte mettre sur la table du Conseil des ministres de l'Union européenne cette question parce qu'il nous faut encore renforcer notre coopération policière et judiciaire pour venir à bout de ce phénomène », a-t-il ajouté.

Renforcer le dispositif « voisins vigilants »

Claude Guéant avait déjà ciblé la délinquance plus particulièrement roumaine, fin août, en indiquant qu'elle était à l'origine de 2 % de la délinquance en France.

Sur la question des cambriolages, le ministre de l'intérieur a annoncé « une série de décisions », dont un renforcement de la présence policière « à titre préventif ».

Il y aura pour le dernier trimestre de l'année « 4.000



Claude Guéant s'est rendu hier à la caserne de gendarmerie Ganeval, à Strasbourg, pour féliciter les militaires après le démantèlement en Alsace et en Lorraine d'un réseau de cambrioleurs croates.

(PhotoPQR/Dominique Gutekunst/L'Alsace)

policiers et gendarmes de plus sur le terrain » ainsi que six unités de CRS et de gar-

des mobiles qui seront affectés aux « secteurs les plus sensibles » a-t-il dit.

Claude Guéant souhaite en outre renforcer le dispositif « voisins vigilants » qui incite les habitants des zones résidentielles à alerter la gendarmerie en cas de présences suspectes dans leur quartier. (1)

Il a enfin dit s'être entendu avec le ministre de la Justice, Michel Mercier, pour « que soient effectivement mis en prison, de l'ordre de 5000 à 6000 condamnés à au moins un an de prison à titre définitif, mais qui n'ont pas encore été incarcérés ».

A la suite de Brice Hortefeux quand celui-ci était ministre de l'Intérieur, Claude Guéant souhaite ainsi revenir sur une des mesures de la loi pénitentiaire de Rachida Dati, votée en 2009, qui prévoit la possibilité d'un aménagement de peine, sans incarcération, pour toutes les condamnations jusqu'à deux ans de prison.

1. Un dispositif calqué sur le modèle anglo-saxon Neighbours Watch.